



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.12.79. / Fax : 03.80.79.12.83.
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

CRL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2017 à 18h30

Présents: G. BRACHOTTE / S. BONIN / P. CATTEAU / K. CHEDAL / F. COTTIN / S. GODRIE / M-J. JACQUIER / J. MORE / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / E. RIONDET / G. ROBERT / J-J. VIGOT
Absents excusés: P. BERTHIOT (proc. G. BRACHOTTE) / N. CHEVASSON (proc. K. CHEDAL) / P. CATTEAU (proc. à 19h45. J. MORE)
Secrétaire : M-J. JACQUIER

La séance est ouverte à 18h30, M-J. JACQUIER est nommée secrétaire de séance. L'ordre du jour est validé par les membres du conseil municipal.

1) Bilan élections

Le Maire remercie tous les participants et en particulier les citoyens qui sont venus tenir les bureaux de vote. Il rappelle les dates des élections législatives des 11 et 18 juin avec ouverture du bureau de vote de 8h à 18h.

2) Rapport d'activité de la bibliothèque

La bibliothèque est toujours constituée de la même équipe.
Elle comporte 6 221 livres et en a acheté 182.
Les lecteurs sont en faible baisse, 10 enfants en moins de 0 à 14 ans et quelques adultes.
Le pourcentage d'enfants baisse davantage.
Les nouvelles pratiques de lecture font largement diminuer les prêts.
Les enfants viennent moins en dehors de l'école.
Les nouveaux habitants découvrent la bibliothèque.
Plusieurs formations ont été suivies par Madame CHAMBLAS (responsable de la bibliothèque).

3) Règlement intérieur de la bibliothèque

Le règlement intérieur de la bibliothèque doit être modifié suite à la suppression du point multimédia. L'article 5 « consultation internet » doit donc être supprimé. Le reste du règlement est inchangé.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité soit 15 voix.

4) Demandes de subvention des associations

Le Maire propose d'augmenter la subvention aux associations du village et de la passer de 100 à 150 euros. Cette décision relève de la volonté de soutenir le domaine associatif qui participe à la vie sociale de notre village. Il rappelle également que si cette subvention est modeste c'est parce que les associations bénéficient des locaux à titre gratuit ainsi que de la mise à disposition de matériels (barnum, tables, chaises, etc.).

Madame Chedal, adjointe à la vie sociale et citoyenne, présente la liste des associations et subventions sollicitées :

APE	150 €
APE/LA SPECTACLE	700 €
Coopérative scolaire (7,50 € / élève)	742,50 € (99 élèves année 2016/2017)
Marie-Claude GIRARD	80 €
LA RUCHETTE	150 €
DARTS FAMILIES	150 €
LE SOUVENIR FRANCAIS	150 €
LOISIRS ANIMATION	150 €
Amné'zik	150 €
La prévention routière	150 €
TOTAL	2 572,50 €

La mairie participera au frais de transport de l'école élémentaire pour aller à la piscine durant toute l'année scolaire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité soit 15 voix.

5) Emprunt Villéo

Dijon Habitat a mis en vente la totalité de ses 71 logements situés hors Grand Dijon (dont 15 logements collectifs et 15 garages sur la commune de Thorey en Plaine). La société Villéo, dont l'offre globale a été retenue par Dijon Habitat, a fait une proposition d'un montant de 839 000 € pour les biens situés sur l'emprise de la commune de Thorey en Plaine.

Dans le cadre du financement de cette acquisition, faite par le biais d'un prêt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sous la forme d'un PTP (Prêt de Transfert de Patrimoine), la société Villéo sollicite la garantie à 100 % de ce prêt auprès de la commune.

Le Maire précise que cette garantie est déjà en cours depuis l'origine des bâtiments et présente le montant restant à rembourser par Dijon Habitat. Il propose soit de couvrir l'intégralité de la demande de prêt soit de maintenir la couverture à la hauteur des montants restants.

Après discussions et échanges, le Conseil Municipal accepte le principe de garantir les emprunts à hauteur du montant restant soit de 300 000 euros en vue du rachat de ce patrimoine et autorise M. le Maire à présenter lors d'un prochain conseil municipal, le contrat de prêt à conclure entre la Caisse des Dépôts et Villéo.

6) Encaissement chèque pour subvention Stèle

Le Conseil Municipal adopte le principe de l'opération pour la réalisation d'une stèle commémorative qui vise à entretenir la mémoire du sacrifice de six combattants alliés tombés sur notre commune pour un montant de 5 300 € TTC sans TVA. Ce dossier est présenté par Jacques Moré, correspondant défense.

Le plan de financement prévisionnel HT s'établit ainsi :

ONC : montant sollicité 50 €

Service des finances : montant sollicité 500 €

Ministère de la défense : montant sollicité 1 060 €

Autofinancement : 3 690 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité soit 15 voix et autorise le Maire a sollicité toutes autres subventions ou dons.

7) Recrutement secrétariat

Suite à une proposition de temps plein dans une autre collectivité, la secrétaire remplaçante ne pourra pas assurer son contrat jusqu'à son terme. Le Maire est autorisé à recruter une nouvelle personne ou à mettre en œuvre la solution la plus adéquate pour assurer la continuité de service public.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité soit 15 voix.

8) Indemnités fermages éco-quartier

Le Maire présente les indemnités légales dues à M. Pascal Haribelle suite à l'éviction pour la réalisation de l'écoquartier. En application des barèmes de la chambre d'agriculture, le montant s'élève à 12 251,83€.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité soit 15 voix.

9) Informations des adjoints

a) Ecole de musique

L'audition de l'école de musique aura lieu le 09 juin 2017 à 19h à la salle polyvalente.

b) Cérémonie des naissances 2016

La cérémonie des naissances 2016 aura lieu le 17 juin 2017 à 11h au verger conservatoire.

c) 14 juillet

Il a été prévu d'engager un traiteur pour organiser le repas du soir. La formule barbecue a été proposée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité soit 15 voix.

d) Travaux mairie

Les travaux de la mairie commenceront le 06 juin.

Le secrétariat sera fermé du 06 juin au 09 juin 2017 inclus.

Les travaux de la maison éclusière et de l'écoquartier sont en phase finale.

10) Information et questions diverses

a) Procuration signature vente de terrains

Afin de pouvoir signer les actes de ventes et de promesses des terrains de l'éco-quartier, le Maire demande à pouvoir être représenté par un des adjoints en cas d'absence. L'ordre d'appel sera celui du tableau.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité soit 15 voix.

b) Chasse

Une réunion de chasse à été réalisée avec le Maire. Le bilan montre un fonctionnement très satisfaisant des règles. Cependant, quelques adaptations du règlement sont à prévoir. Sylvain Pelletier, responsable de la chasse expose les évolutions concernant surtout les périodes de chasse. Ainsi du 01/06 au 15/10, les horaires de chasse sont le matin du lever du jour jusqu'à 9H et le soir de 18h au coucher du soleil tous les jours sauf le dimanche. Du 15/10 au 27/02, les jours de chasse sont le mercredi, jeudi et samedi, chasse possible dans la journée. Celles-ci sont validées à l'unanimité.

c) Bulletin d'information municipal

Le bulletin d'information municipal ne paraîtra pas en mai comme prévu à cause des élections et de la période de réserve. Il sera distribué fin juin.

d) RD968

Le Maire a rencontré le Président du conseil départemental pour solliciter l'autorisation d'un tourne à gauche en direction de la rue du canal. Une réponse officielle est attendue.

e) fibre optique

Plusieurs citoyens ont attirés l'attention du Maire sur l'installation de la fibre optique et son passage dans Thorey. Le conseil départemental qui est à l'origine du plan de développement de la fibre sur le territoire équipe prioritairement les territoires défavorisés. Thorey n'en fait pas partie. L'arrivée de la fibre est prévue pour 2020 suivie de la fibre à la maison.

f) Travaux rue du canal

Les travaux concernant les dalles alvéolaires n'ont pas été réalisés correctement. Ils vont devoir être recommencés. La Mairie ayant refusé les travaux.

À THOREY EN PLAINE, le 19 mai 2017

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Sney', with a long horizontal stroke extending to the left and a vertical line extending downwards from the end of the signature.